

8 MARS 2019

JOURNÉE INTERNATIONALE DES DROITS DES FEMMES

Cette année, à l'initiative du Collectif 8 mars, l'appellation de la journée du 8 mars est légèrement modifiée pour mettre l'accent sur les droits des femmes et redonner son importance à cet événement. En effet, en la renommant Journée internationale *des droits* des femmes – appellation déjà utilisée ailleurs dans le monde –, le Collectif 8 mars vise à lui redonner une perspective plus militante et féministe.

Depuis plusieurs années déjà, la « Journée de LA femme » ou encore la « Journée DES femmes » prête flanc à des dérives. En effet, le 8 mars est régulièrement dénaturé pour en faire quelque chose de plus en plus commercial qui renforce certains stéréotypes, comme la St-Valentin ou la fête des mères, à l'occasion desquelles on offre des fleurs ou des rabais sur divers produits censés plaire aux femmes. Le Collectif 8 mars veut éviter de vider de son sens cet important rendez-vous féministe, soit celui de continuer de dénoncer les nombreuses discriminations, inégalités et violences qui perdurent à l'égard des femmes.

Entendons-nous bien : le 8 mars, c'est évidemment une occasion de célébrer le chemin parcouru et nous ne devons pas nous en empêcher. N'avons-nous pas un devoir de mémoire envers les femmes qui, au fil du temps, ont mené de durs combats en faveur de leur reconnaissance sociale, politique et économique? Envers leurs âpres luttes pour l'obtention de leurs droits, souvent les plus fondamentaux? Envers leur solidarité et leur courage? La réponse nous apparaît évidente.

Toutefois, en dépit des nombreuses avancées par et pour les femmes, nous ne sommes jamais à l'abri de reculs, d'attaques, d'adversité. C'est pour cette raison que le 8 mars doit aussi être l'occasion de nous rappeler l'importance de poursuivre toutes ensemble ces batailles pour que les droits des femmes – NOS droits – cessent d'être bafoués ici comme partout sur la planète et qu'ils soient pleinement respectés.

Le recours au vocable « Journée internationale DES DROITS des femmes » est en définitive un rappel que l'égalité dans les faits entre les femmes et les hommes demeure l'objectif à atteindre.



Le Collectif 8 mars, Agence : UPPERKUT.
Direction artistique et design graphique :
Sara Dubost-Delis

LE RESPECT, ÇA SE MANIFESTE!

Compte tenu des nombreuses années d'austérité néolibérale et de ses effets délétères sur les femmes, des violences sexistes et sexuelles qui perdurent partout et de façon plus marquée chez les femmes autochtones, des attaques des *trolls*¹ envers les femmes dans les médias sociaux, de la persistance de discriminations et d'inégalités au travail, en politique, dans la société... ce thème – intemporel – s'est imposé tout naturellement cette année.

Pour le Collectif 8 mars dont fait partie la FTQ depuis ses tout débuts, il est plus que temps d'agir, individuellement ET collectivement, en faveur de l'égalité réelle et des droits des femmes, car le respect est une valeur qui se manifeste!

En novembre 2017, le Forum économique mondial estimait qu'il faudrait encore 217 ans pour combler l'écart économique entre les hommes et les femmes... Alors, l'égalité, atteinte?

Le visuel proposé cette année...

Il reprend le sigle ♀ universel féministe à l'intérieur duquel se trouve le bras levé d'une femme et son poing, tel celui d'une manifestante. Ce visuel symbolise l'importance de l'action et de la solidarité pour atteindre l'égalité dans les faits pour toutes et entre toutes.

L'épinglette : symbole des luttes féministes

En portant l'épinglette du 8 mars, nous affirmons que nous sommes féministes et affichons notre détermination à poursuivre la lutte pour le plein respect de nos droits, dont celui de l'égalité entre les femmes et les hommes.

Au cœur du thème de cette année, le mot respect, lequel peut être décliné de multiples façons. Devant la montée des populismes de droite, du conservatisme, des intolérances, des discriminations et des inégalités, nous nous unissons pour exiger le RESPECT...

AU TRAVAIL

Nous demandons...

- le respect de nos droits et de nos conditions de travail, y compris des salaires décents, l'équité salariale, l'accès aux postes de responsabilités et, de façon plus générale, l'accès à l'égalité (embauches, formations, promotions, intégration et maintien dans des emplois traditionnellement masculins, etc.);
- des milieux de travail sains et sécuritaires, exempts de violences et de harcèlements;
- des mesures collectives concrètes de conciliation famille-travail-études pour répondre aux besoins réels de l'ensemble des travailleuses et des travailleurs.

Le 8 mars, on manifeste!

Nous vous invitons à visiter régulièrement www.femmes.ftq.qc.ca ainsi que la page Facebook du Comité de condition féminine de la FTQ pour l'information la plus récente concernant les activités organisées par nos affiliés et celles organisées par le Collectif 8 mars dans le cadre de la Journée internationale des droits des femmes.

¹ En argot Internet, un **troll** caractérise ce qui vise à générer des polémiques. Il peut s'agir d'un message (par exemple sur un forum), d'un débat conflictuel dans son ensemble ou de la personne qui en est à l'origine. Ainsi, « troller », c'est créer artificiellement une controverse qui focalise l'attention aux dépens des échanges et de l'équilibre habituel de la communauté. [En ligne] https://fr.wikipedia.org/wiki/Troll_%28Internet%29.

AU GOUVERNEMENT

Nous demandons qu'il concrétise pleinement ses engagements nationaux et internationaux en matière de droits des femmes notamment par :

- l'augmentation immédiate du salaire minimum à 15 \$ l'heure pour permettre aux personnes travaillant au salaire minimum de sortir la tête de l'eau et d'arriver à vivre dignement.

Parce que la majorité de ces personnes sont des femmes, souvent immigrantes, et qu'elles se retrouvent en grande partie dans le secteur féminisé des services (hébergement, restauration, commerce de détail, services de garde, travail domestique, etc.); et

pour respecter l'une des cibles du *Plan d'action gouvernemental pour l'inclusion économique et la participation sociale 2017-2023*, soit celle de sortir plus de 100 000 personnes de la pauvreté et augmenter le revenu des personnes en situation de pauvreté, majoritairement des femmes.

- l'adoption d'une loi-cadre en matière de conciliation famille-travail-études dans une perspective d'égalité.

Parce que les femmes demeurent plus nombreuses que les hommes à assumer les responsabilités familiales, à être proches-aidantes, à prendre soin d'un enfant ou d'un proche malade; et

parce que les milieux de travail tardent à s'adapter à la réalité du cumul des rôles.

- des suivis serrés de sa part pour une application pleine et entière de la *Loi sur l'équité salariale* dans toutes les entreprises concernées.

Parce que plus de 20 ans après l'entrée en vigueur de cette loi, encore trop de travailleuses, syndiquées comme non-syndiquées, ne reçoivent toujours pas le juste salaire pour le travail qu'elles effectuent.

- l'application rigoureuse de l'analyse différenciée selon les sexes, tout en tenant compte des discriminations croisées et ce, dans tous les programmes, politiques, lois, budgets et autres mesures du gouvernement.

Parce que les gestes et décisions du gouvernement occultent encore trop souvent les problèmes spécifiques des femmes, à plus forte raison lorsque celles-ci se retrouvent à l'intersection de multiples discriminations comme les femmes immigrantes, les femmes handicapées, les femmes autochtones, celles des minorités visibles, etc.

- des réinvestissements massifs dans la fonction publique, dans les services publics et programmes sociaux accessibles et de qualité, de même que dans le financement de la mission globale des groupes de femmes.

Parce que les coupes des dernières années et le recours à la privatisation ont fragilisé les réseaux de la santé et des services sociaux – y compris les services de garde éducatifs – ainsi que celui de l'éducation, entraînant des effets désastreux sur la population et sur les quelque 450 000 travailleurs et surtout travailleuses qui y œuvrent;

parce que les femmes sont les principales usagères de ces services et programmes pour elles-mêmes, pour leurs enfants et leurs familles;

parce que les elles sont plus nombreuses à s'occuper d'un parent ou d'un enfant malade;

parce que les groupes autonomes de femmes manquent cruellement de ressources alors que les demandes de soutien qu'ils reçoivent ne cessent de croître, notamment en raison des coupes effectuées dans les programmes sociaux;

parce que ces groupes, de par leur expertise spécifique, sont des piliers que l'on doit renforcer pour mieux tendre vers l'égalité entre les femmes et les hommes.

DANS NOTRE VIE PERSONNELLE

Nous demandons...

- un partage équitable des responsabilités familiales, des soins aux enfants et aux proches malades ainsi que de la charge mentale qui en résulte;
- le respect du non-consentement dans les relations intimes et amoureuses;
- le respect de notre intégrité et de notre dignité;
- l'appui des hommes, leur vigilance;
- de pouvoir disposer librement de notre corps...

Bref, le respect, ça se manifeste dans toutes les sphères de notre vie.

